

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-685122

244180



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 938

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : CHABAOU A ZIYA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 446,10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

PT. Soumia BERRADA
Psychiatre - Psychothérapeute
294 Bc - 5ème Mansour
Espace 4 à 2ème étage
22 94 59 55

Date de consultation : 22/12/2012

Nom et prénom du malade : CHABAOUT Aziza

Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection psychiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

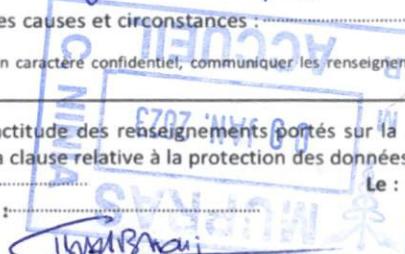
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/12/2012

Signature de l'adhérent(e) : CHABAOUT Aziza



EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE - CASSEPIUS 2010 TÉL : 358/306-25 49 25 22/2/2012	22/2/2012	47,97

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



Addictologue - Sexologue

Ex. Interne des Hôpitaux de Paris

Ex. Pr. à la faculté de Médecine de Casablanca

Ex. Chef de Service du Centre d'Addictologie

CHU Ibn Rochd, Casablanca

Thérapie Cognitive et Comportementale

Thérapie de Couple

Affirmation de Soi

Gestion de Stress

اختصاصية في الأمراض النفسانية

العصبية والإدمان والصعوبات الجنسية

طبيبة داخلية بمستشفيات باريس سابقاً

أستاذة بكلية الطب بالبيضاء سابقاً

رئيسة مصلحة مركز الإدمان بالمستشفى

الجامعي ابن رشد سابقاً

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Fouad Casablanca, le a.
Tél : 05 22 25 49 25
RC : 245509 - Pte.: 35873067
IF : 40436642

22/12/2022

N° Chambre Agiza

128,90د.م - Panelsal YP
24,70 - Tyekde metry
34,70 - Taraxet YP
34,70 - Keyzor Zepow A.YP
44,6,10

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Fouad Casablanca, le a.
Tél : 05 22 25 49 25
RC : 245509 - Pte.: 35873067
IF : 40436642

Pr. Soumia BERRADA
Psychiatre - Psychothérapeute
294, Bd. Yacoub El Mansour
Résidence Espace Anfa - 2^e étage App. 7
Tél : 05 22 94 59 59

Pr. Soumia BERRADA
Psychiatre - Psychothérapeute
294, Bd. Yacoub El Mansour
Résidence Espace Anfa - 2^e étage App. 7
Tél : 05 22 94 59 59

إقامة فضاء أنفا ، الطابق الثاني - رقم 7 ، شارع يعقوب المنصور - الدار البيضاء
Résidence Espace Anfa - 2^e étage - Appt 7 , 294 Boulevard Yacoub El Mansour - Casablanca
الهاتف: 05 22 94 59 59

~~à délivrer plus~~
~~l'opératice~~

PPV:34DH70
PER:10/25
LOT:L3491



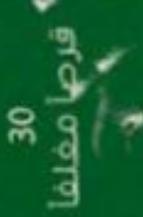
PT. Soumia BERRADA
Psychiatre - Psychothérapeute
24, Rue Mansour
Résidence Escadre Arts 2ème étage Appt. 7
Té : 55 22 94 59 59

PT. Soumia BERRADA
Psychiatre - Psychothérapeute
24, Rue Mansour
Résidence Escadre Arts 2ème étage Appt. 7
Té : 55 22 94 59 59

بانيكال® 20 مجم

باروكسيتلين

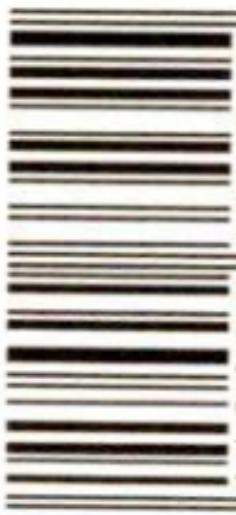
عن طريق الفم



Panekal® 20 mg

Paroxétine

30 Comprimés Pelliculés



6 1 1 8 0 0 0 3 3 1 3 1 5

Zenith pharma

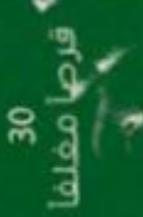
128,90



بانيكال® 20 مجم

باروكسيتلين

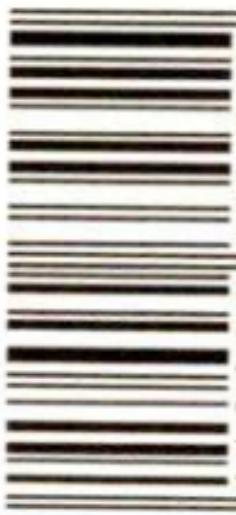
عن طريق الفم



Panekal® 20 mg

Paroxétine

30 Comprimés Pelliculés



6 1 1 8 0 0 0 3 3 1 3 1 5

Zenith pharma

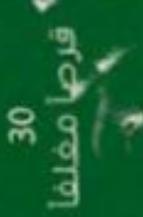
128,90



بانيكال® 20 مجم

باروكسيتلين

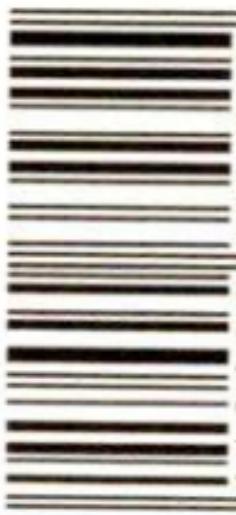
عن طريق الفم



Panekal® 20 mg

Paroxétine

30 Comprimés Pelliculés



6 1 1 8 0 0 0 3 3 1 3 1 5

Zenith pharma

128,90





٢٤١٧٥

طاراكسست

جيروكسيزين ثانوي كلوريد

٢٥ ملخ

٣٠ قرصاً مغلفاً قبلاً للكسر
عن طريق الفم



٦١٣

<input type="checkbox"/>				
الملدة	صباح	متوسط	النهار	مساء

قبل بعد

TARAXET® 25 mg

30 Comprimés pelliculés sécables
AMM N° 347/15 DMP/21/NNP



6 118000 022954

